

De quoi je me mêle ?

Etude de la dimension psychanalytique du dispositif dit « d'analyse des pratiques »
quand il est orienté par un psychanalyste lacanien

Jean-Luc de Saint-Just

A l'heure actuelle, les critiques émanant du bureau de l'ALI via son président Jean-Paul Beaumont, comme de Charles Melman, relèvent d'une objection à notre projet de journées en raison de leur caractère non psychanalytique. Plus précisément parce que « l'analyse des pratiques » en tant qu'elle indiquerait une possible analyse des pratiques s'exclue du champ de notre discipline puisque dans le champ spécifique de celle-ci il est rappelé qu'« il n'y a pas de psychanalyse des pratiques », uniquement de discours. CE en quoi il me semble nous sommes pleinement d'accord. Plus encore, qu'il n'y a pas d'autre pratique que sexuelle et je me permettrais de le poser ainsi, pas d'autre pratique que celles du non rapport entre S1 et S2.

Sans développer cette dernière remarque qui au passage modifie sensiblement l'objection qui nous est adressée, si nous n'entendons pas celle-ci comme une position de principe, mais comme une objection argumentée, c'est une objection sérieuse. Elle est donc à traiter sérieusement, comme une vraie question qui est adressée à ceux qui portent ce projet de journées, mais également à tous les analystes qui interviennent dans ce dispositif « d'analyse des pratiques ».

C'est d'ailleurs d'autant plus une vraie question que c'est très précisément celle que nous avons le projet de traiter au cours de ces journées : à quel titre « l'analyse des pratiques » concerne la psychanalyse et les psychanalystes ? Et s'il s'avérait que d'une certaine façon cela concerne cette discipline, ce qui reste à démontrer, comment un psychanalyste serait-il en mesure de rendre compte de ce qui spécifie sa place et sa fonction dans ce dispositif ?

Cette question peut également se lire d'une autre place, plus extérieure comme l'a soutenue Noureddine Hamama dans son commentaire, celle de savoir ce que la psychanalyse pourrait dire de l'analyse des pratiques, faire entendre non plus dans, mais de ce dispositif. Ce qui impliquerait de toutes les façons pour en dire quelque chose d'en avoir quand même quelque expérience, ou en tous les cas d'être en mesure d'identifier de quoi il s'agit. Ce qui pose à ce jour quelques difficultés que nous allons tenté d'aborder par la suite.

Cela étant dit, il est manifeste que nous n'avons sans doute pas mesuré que cette question que nous voulions adresser et mettre au travail avec les différents acteurs impliqués dans l'analyse des pratiques, y compris nos collègues psychanalystes, il nous faudrait préalablement y répondre pour que la question puisse être légitimement posée, se soutenir au sein d'une association de psychanalyse. Nous sommes donc confronté à la nécessité d'avancer quant à cette question, en tous cas suffisamment, afin de pouvoir en élaborer un « objet d'étude psychanalytique » qui se tienne et pourrait donc donner lieu à des journées.

Ces quelques lignes visent à établir une première trame permettant d'aborder cette difficile question et ce qu'elle implique. Trame qui sera à étayer en la mettant à l'épreuve de la critique, comme de l'expérience, afin que notre réponse puisse être à la hauteur de la gageure face à laquelle le bureau de l'ALI nous renvoie. Défi que nous souhaitons relever en considérant que l'obstacle que nous rencontrons dans notre association est finalement une opportunité, nous ne pas dire une chance, d'élever notre niveau d'exigence quand à l'élaboration préalable nécessaire à ces journées, comme aux questions que pose ce dispositif.

Peut-être n'est-il pas inutile de commencer par évoquer les nombreuses prises de parole, ou les publications de psychanalystes, sur la vie sociale et politique qui prennent appui et légitimité sur les nouages décrits par Freud entre la psychologie des foules et, entre autres, l'identification, mais également, au-delà de l'énoncé, de la formule, des démonstrations de Lacan mettant en évidence que les formations de l'inconscient et le discours qui organise notre social relèvent de la même structure. Le psychanalyste se soutient dans cette parole de ce qu'il apprend dans son expérience des cures qu'il mène au sein de son cabinet, des analysants qui l'enseignent, et c'est de cette place qu'il propose une lecture du social par extension de l'expérience des cures. Néanmoins, la validité et la légitimité de cette parole ne relèvent pas uniquement d'une généralisation d'expériences singulières, généralisation toujours douteuse et logiquement sujette à caution, mais bien des démonstrations faites par Freud et par Lacan que c'est la même structure qui organise l'inconscient et le social.

De fait, la légitimité de l'intervention des psychanalystes dans le dispositif « d'analyse des pratiques » ne relève aucunement d'une généralisation par extension de l'expérience des cures, pas plus du fait que se généralise ce type d'interventions parmi les analystes, mais d'une démonstration théorique et clinique qui à ma connaissance reste encore à faire.

Une autre approche aurait pu être celle qui consisterait à établir une comparaison entre le dispositif de la cure et celui de « l'analyse des pratiques », mais outre que cela nécessiterait de pouvoir disposer d'une modélisation de ces deux dispositifs, ce qui est loin d'être le cas pour des raisons d'ailleurs distinctes, ni pour la cure, ni pour l'analyse des pratiques, il apparaîtra assez aisément que la technique mobilisée est nécessairement différente. Ce qui pourrait clore la question, sauf à considérer que la psychanalyse appliquée ne vient aucunement fonder sa dimension psychanalytique sur la cure, mais bien sur ses références théoriques et sa méthode. (cf. « psychanalyse appliquée » in Dictionnaire de la psychanalyse)

Ce dont il s'agit donc d'examiner sérieusement c'est en quoi « l'analyse des pratiques » concerne la psychanalyse dans ce qui la spécifie comme discipline dans ses références théoriques, c'est-à-dire logiques. Je propose, à partir de l'enseignement de Lacan, de situer cette spécificité de la psychanalyse selon trois axes venant cerner son objet : l'axe du signifiant, celui du transfert, et celui de l'éthique.¹

- I. La psychanalyse, si l'on admet de dire que lacanienne signifie un retour à la découverte de Freud, est la seule discipline qui se spécifie d'une lecture situant le signifiant et sa structure topologique comme première : c'est-à-dire comme déterminante de toute expérience humaine.
- II. La psychanalyse se soutient et s'oriente d'un maniement du transfert qui consiste à destituer le psychanalyste de son supposé savoir, qu'il « décharite » d'un Autre à l'autre, afin que le sujet puisse prendre à son compte le trou dans le savoir qui le constitue à son insu : c'est-à-dire celui du réel d'un manque qui le fonde comme sujet.
- III. La psychanalyse déplace la question de l'éthique qui ne relève alors plus d'un souverain bien toujours en fait équivalent au mal, mais du désir en tant qu'au-delà de toute idéalisation il s'agit pour chacun d'en assumer le réel du manque spécifique qui le constitue comme sujet du désir, d'un désir assumé par le sujet qui a donc également à assumer d'en payer le prix.

Ces trois axes localisent l'objet de la psychanalyse tel que définit et soutenu par Freud, en premier lieu contre certains de ses propres élèves, un inconscient constitué du refoulement

¹ Ces axes sont sans doute discutables, et d'autres dimensions toutes aussi importantes dans cette discipline pourraient, à juste titre, être préférées. C'est ce qui pourra s'examiner par la suite, dans un second temps. Reste que c'est la démarche de travail qui ici se soutient de ce que la psychanalyse tel que Freud l'a fondée a initiés dans l'abord de l'expérience humaine.

des « impressions premières de l'enfance ». Autrement dit, de lettres refoulées, de représentants de représentations, « *Vorstellungsrepräsentanz* », qui par effet de la parole, de la langue, lèvent le refoulement dans le même temps qu'ils le produisent.

Un inconscient dont il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'il est constitué des pires « saloperies » rappelait Charles Melman récemment, y compris dans les meilleures intentions (cf. l'Éthique). C'est ce qu'on refusé d'examiner nombre d'élèves de Freud et encore à ce jour (cf. Nouvelles conférences), préférant céder sur leur désir de savoir pour ne pas lâcher leurs idéalisations moïques. C'est sans doute également le sens des journées organisées par l'ALI à Paris en 2005 : « Que serait un travail social qui ne serait ni théologique, ni politique ? La psychanalyse apporterait-elle une réponse humaniste ? ». Une psychanalyse appliquée ? Ou quoi ? Quelle réponse la psychanalyse peut-elle apporter au travail social ? C'est ce qui fut l'objet de ces journées qui n'eurent pas vraiment de suite dans notre association, d'une réelle mise au travail de cette question.

Avant d'examiner si ce dispositif appelé « analyse des pratiques » et parfois « supervision », qui malgré qu'il l'a précédé est de moins en moins usité, pourrait ou non relever de cette discipline qu'est la psychanalyse, ou pour le moins s'y référer, il convient préalablement de rappeler, au-delà de ce que fait entendre ou résonner cette nomination, les perspectives qui ont présidé à ce que cet intitulé soutient aujourd'hui dans nombre d'institutions où ce dispositif est mis en œuvre.

Sans entrer dans les détails historiques de nombre de disciplines nouvelles, comme de métiers sanitaires et sociaux qui ont vu le jour au tournant des XIX^e et XX^e siècles, disons que « l'analyse des pratiques » dans le soin et le social trouve ses fondements dans ces nouveaux métiers. Il s'agissait pour la plupart d'une modalité de transmission. Au-delà d'un enseignement théorique et technique référé aux sciences dites humaines et sociales émergentes, il était établi que l'exercice de ces métiers assimilés à « l'artisanat » ne pouvait s'acquérir sans bénéficier du regard d'un ancien, d'un qui avait plus d'expérience, de métier, qui pouvait ainsi superviser le travail d'un plus jeune encore sans expérience. Ce, jusqu'à ce qu'il acquière une certaine maîtrise. Dans nombre de ces métiers ce fut même pendant longtemps la colonne vertébrale de leur formation initiale.

Le métier de psychanalyste, si tant est qu'il s'agit d'un métier, c'est cela dit tout à fait inscrit dans cette tradition artisanale, que l'on retrouve encore vive chez les compagnons du devoir, en préférant une autre nomination encore d'usage à ce jour, le « contrôle ». Mais rappeler que les psychanalystes se sont inscrits et ont perpétué cet usage de transmission entre gens de métier, n'implique aucunement que ce dispositif de transmission soit en lui-même psychanalytique. Puisque finalement il n'est considéré dans chaque corps professionnel que sur le mode d'une transmission du métier par et dans le métier, celle d'un savoir y faire.

Lors de la seconde guerre mondiale, prenant inspiration de ce type de travail de « supervision », Mickael Balint en donna une autre forme et même assez radicalement une autre visée que celle de la transmission traditionnelle d'un Maître vers son élève. En privilégiant l'échange entre pairs, il instaura auprès de soignants confrontés aux horreurs de la guerre ce qui s'appellera par la suite les « Groupes Balint ». Cela a participé à donner à ces groupes et à ceux qui s'en sont inspirés par la suite, une autre orientation que celle de la transmission du métier.

Beaucoup plus récemment, dans une démarche explicitement cognitive et comportementaliste venue des USA, l'analyse des pratiques a beaucoup été utilisée dans les institutions pour élaborer et établir des procédures et des référentiels de bonne pratique. Sans autre référence théorique que celle d'un pragmatisme et de principes moraux fétichisés, les descriptions des expériences professionnelles sont utilisés par des experts du formalisme pour

établir des référentiels qui s'imposent ensuite à tous comme : « la bonne façon de faire ». Du médecin à l'aide soignante, du psychologue à l'assistante maternelle, toutes les pratiques sont en passe d'être ainsi codifiées en procédures établies sur la base d'une certaine analyse, souvent statistique, des pratiques professionnelles. Le comble de l'affaire, c'est que cela a eu un effet tellement délétère sur les professionnels soumis à ces nouvelles injonctions, que ce sont multipliés dans le même temps les demandes d'analyse des pratiques adressées assez souvent à des psychanalystes.

Cela illustre assez bien que même décrits à grand traits, c'est au moins trois conceptions qui sous-tendent ce qu'on appelle génériquement aujourd'hui « analyse des pratiques ». Ce qui rend particulièrement obscures les orientations et références qui président à la mise en place de ce dispositif. Pour le dire autrement, tout y est aisément confondu, et en premier lieu dans les demandes adressées à des psychanalystes qui avant de s'engager prennent souvent le temps de l'analyse de cette demande avec les commanditaires comme les participants.

Le fait que des psychanalystes en nombre soient sollicités par des institutions sanitaires ou sociales pour animer ces groupes, et répondent à cette sollicitation, ne suffit pas non plus à en fonder le caractère psychanalytique ; au-delà peut-être imaginativement d'un supposé savoir qui leur est là encore attribué, mais tout aussi bien comme à d'autres. C'est d'autant moins fondé que, comme je le rappelais au début de ce texte, peu de ces psychanalystes ont élaboré un travail théorique établissant les fondements psychanalytiques de leur intervention dans ce dispositif. Cela participe à cette conséquence que réside encore aujourd'hui une grande méconnaissance de ce dispositif par la plupart des acteurs, y compris par beaucoup de psychanalystes.

A leur décharge, il faut dire qu'il n'est actuellement possible, au vu de ce que j'ai rappelé précédemment, que de décrire une expérience parmi d'autres sans qu'elle soit encore établie dans ses fondements et références, comme dans sa direction.

Alors en quoi consiste ce dispositif dans cette expérience singulière qui en l'occurrence est la mienne ? Il s'agit qu'un ou une professionnelle qui le souhaite parle d'une expérience de façon spontanée à d'autres professionnels qui pendant ce temps sont invités à écouter sans l'interrompre pendant un temps qui n'est pas fixé à l'avance. Chacun ensuite est invité à dire ce qu'il a entendu de ce dire singulier.

Notons d'emblé, que la matière de ce dispositif n'est donc pas la pratique professionnelle, mais bien la parole, le discours. Il n'y a que ce discours qui fait l'objet, ne disons pas encore d'une analyse, mais d'une écoute et d'une certaine façon déjà d'une lecture.

Cette matière qui se fait entendre est celle d'un dire qui s'articule à un dit non préparé, parfois anticipé, mais le plus souvent relevant d'associations spontanées, d'une idée venant sur le moment. Se manifeste à l'occasion de ce dire ce qui accompagne un dire dans d'autres circonstances, lapsus, oublis de mots, associations, etc. Ce qui est ici spécifique de la lecture qui en est faite par un psychanalyste, c'est justement que ne soit pas oublié qu'on dise derrière ce qui est dit dans ce qu'on entend.

C'est donc un dispositif où la lecture d'un psychanalyste est la seule à pouvoir faire entendre la prévalence du signifiant dans le dire de ce qui s'énonce à cette occasion. Pour autant, rappelons le que n'est pas la pratique qui est ici analysée, mais bien la matière signifiante qui fait la trame dont se constitue l'expérience de chacun.²

² Dans le Dictionnaire de la psychanalyse (p.326) : « Lacan nous dira : « La psychanalyse ne s'applique au sens propre, que comme traitement, et donc à un sujet qui parle et qui entend », et il ajoute nous donnant là les

C'est même ce qui fait l'efficace de ce travail dont témoigne souvent les professionnels qui y participent, que le travail fait sur ce dire, sur le signifiant en tant qu'équivoque et énigme puisque ce sont les seuls leviers à notre disposition si nous nous référons à cette primeur du signifiant, nous indique encore Lacan, qui ont des effets réels. Autrement dit, que cela ne relève aucunement du faire, mais de l'acte défini par Lacan dans l'Acte Psychanalytique, comme un franchissement signifiant.

Les professionnels s'étonnent régulièrement que suite à ces séances il n'est pas rare que cela ne soit plus pareil qu'avant, qu'il y ait quelque chose qui a bougé sans même avoir décidé, ou fait, quoi que ce soit. Plus encore qu'il ne soit plus possible de pratiquer de la même façon qu'avant. Mais ce n'est pas tant la pratique qui change puisque ce traitement du dire ne détermine aucune pratique, mais déplace un réel, un-possible.

Il me semble que cet effet réel, cette efficience dans ce dispositif, au-delà du style de chacun, ne relève spécifiquement que de ce déplacement qui consiste à toujours en revenir à la primauté du signifiant. Travail toujours à faire, à soutenir, jamais acquis qui implique pour l'analyste de rester éveiller pour ne pas se laisser entraîner par le discours courant. En cela, nous pourrions dire qu'il ne s'agit pas aucunement de formation, ni même de transmission d'un texte ou d'un savoir, fusse-t-il psychanalytique, mais bien de toujours creuser le trou du manque, afin que chacun puisse s'orienter de ce trou dans le savoir.

En ce qui concerne la question du maniement du transfert dans ces temps de travail, si l'adresse se spécifie bien d'une demande d'amour, il pourrait sembler difficile dans ce dispositif d'évider cette place de l'autre, afin de faire entendre son adresse à l'Autre, sans recours au divan et au silence de ce lieu de l'Autre. Mais encore une fois, il ne s'agit pas de comparer ce dispositif et celui de la cure, mais bien de s'interroger si le type d'intervention du psychanalyste dans le transfert, son maniement de cette demande d'amour qui s'adresse au savoir, relève de la psychanalyse en tant que méthode. Ce qui va spécifier le type de maniement du transfert de la part d'un psychanalyste dans ce dispositif, c'est qu'il ne va que rarement pouvoir opérer du silence de façon pertinente, idem pour la scansion. Ce qu'il va faire entendre de cette place, c'est à partir de son désir de savoir, que ce désir de savoir porte sur le savoir d'une énonciation insu de celui qui parle.

Il s'agit de soutenir pour le psychanalyste, non le silence, mais le savoir qui se dit dans le dire de celui qui l'énonce sans le savoir. Il est souvent étonnant et pourtant si fréquent dans mon expérience que les propos retenus par les professionnels, des personnes qu'ils accompagnent, fassent résonner ce dire qui reste oublié dans ce qui s'entend, fassent entendre ce qu'ils ont mémorisé, souvent très précisément, mais qui reste oublié en tant que c'est le sens qui les capte et évacue la dimension du signifiant.

D'exiger les propos exacts entendus et de les faire résonner sur le registre de la primauté du signifiant, a dans le transfert, l'effet d'opérer le plus souvent ce déplacement du dit au dire, une ouverture vers une autre lecture, voire une énigme là où régnait l'univocité d'un message trop vite compris.

Comme l'évoquait Maria Rougeon dans son commentaire, il s'agit de s'interroger sur le savoir que la psychanalyse mobilise dans ce dispositif. Est-ce un savoir clinique ou théorique, qui propose des hypothèses de lecture, voire des pistes de travail qui se réfèrent à ces hypothèses ? Ou, pour reprendre le propos de Lacan dans la psychanalyse dite appliquée, de procéder selon la méthode psychanalytique ?

limites de la psychanalyse dite appliquée : « Il ne peut s'agir hors de ce cas que de la méthode psychanalytique, celle qui procède au déchiffrement des signifiants sans égard pour aucune forme d'existence présumée du signifié ».

Cela n'a pas la même visée, ni le même effet dans le maniement du transfert. Puisque pour reprendre la dialectique Socratique, le savoir ne se localise pas du même bord, et n'a pas le même statut. C'est dans la méthode psychanalytique un savoir qui ne se sait pas du côté de celui qui parle sans savoir ce qu'il dit, et ce qui l'oriente c'est comme pour chacun ce trou dans son savoir, là où dans la lecture du psychanalyste c'est un savoir qui est du côté de celui qui sait, mais qui pour autant peut ne savoir que là où le savoir se localise. Il serait sans doute trop binaire d'opposer le travail de déchiffrement des signifiants et des propositions de lecture de la part du psychanalyste, sans examiner comme celles-ci s'articulent dans cette clinique.

Pour autant nous pourrions sans doute convenir pour le moment que ce déplacement qui est visé dans le transfert s'accompagne d'un déplacement du savoir dans le transfert, celui initié par Freud, qui vient localiser le savoir dans l'énigme du désir de l'Autre, celui du dire du professionnel qui se risque à une parole propre, comme celui de celui ou de celle qui lui parle et lui fait entendre le message qu'il reçoit de cet Autre qui parle à son insu dans son dire.

Ce travail de déplacement dans le transfert ne nécessite aucunement par ailleurs de faire référence à aucun dogme pour opérer. Ce n'est explicitement pas tant un savoir théorique ou pratique qui est sollicité, qu'une écoute, une lecture, justement de ce déplacement à soutenir dans cet espace de parole si singulier dans le quotidien des professionnels qui y participent. Rappelons par ailleurs, que pour qu'une cure puisse être efficiente il n'est aucunement nécessaire que l'analysant soit au fait de la théorie psychanalytique qui sous tend son expérience. Cela ne sera nécessaire que si cet analysant souhaite à son tour devenir psychanalyste et soutient son désir au-delà de son analyse. La finalement si mal nommée « analyse des pratiques » n'a aucune visée à transformer la pratique des professionnels qui y participent en psychanalyse. Ce n'est aucunement un espace de formation des psychanalystes, ni un espace de psychanalyse des professionnels. Nous constatons le plus souvent que peu d'entre eux suivent un enseignement dans nos écoles et pas plus ne s'engagent dans une analyse suite à ces groupes de travail.

Mais peut-être pourrions-nous dire, en ce qui concerne les psychanalystes lacaniens, que ce dispositif peut être en mesure de permettre à ces professionnels d'envisager autrement « le réel de la clinique » dans le cadre de ce qui spécifie leur pratique professionnelle. Qu'un psychanalyste, en suivant le fil et la trame du signifiant de leur dire, leur permet d'envisager qu'un autre traitement du réel qu'ils rencontrent soit possible...

Dans le prolongement de cette visée, la question de l'éthique se déduit de l'examen des axes précédents dans la mesure où ce travail ne peut se soutenir d'aucun bien, qu'il soit d'objet, de forme, ou encore de principe, mais au creux de l'énigme du désir de chacun. Ce dispositif peut être support de ce déplacement de la question de l'éthique et du conflit moral qui la sous tend, des idéaux tant personnels que professionnels de chacun et des groupes.

C'est sans doute également à l'articulation de cet axe que se pose la question souvent opposée aux lacaniens, de la non prise en compte du groupe, du collectif, dans l'analyse des pratiques. Elle est nouée à la question éthique du bien et de l'idéal qui sous tend cette dimension groupale si centrale dans les groupes Balint.

Pour le dire de façon succincte, mais claire, il est important de préciser que dans son enseignement Lacan n'a aucunement évacué la question du groupe, mais comme il l'a si souvent fait dans son séminaire, il n'a cessé d'en dévoiler le leurre, de mettre en évidence l'illusion de l'idéalisation groupale. « Il n'y a pas de rapport sexuel » ne situe pas seulement un impossible entre les hommes et les femmes, il dit également cet impossible à l'œuvre entre les deux places de S1 et S2 dans la parole, et de fait le fondement d'idéal imaginaire constitutif de tout groupe. Celui d'un amour, déjà traité sur ce registre par Freud dans la psychologie des foules, qui recouvre la structure de discours qui organise tout social, au-delà des traits

d'identifications. Lacan, là encore, s'oppose à tout idéalisme, et reste attaché à ce matérialisme structurel qui caractérise sa posture épistémologique dans son enseignement. Si c'est donc bien le discours qui organise, qui vectorise le lien social dans un collectif, un groupe, c'est donc sur la structure de ce discours, sur son analyse, que l'analyste est susceptible d'identifier ce qui oriente l'éthique de ce groupe et peut intervenir, pour faire entendre cette structure, l'interroger, et permettre les déplacements précédemment décrits.³

Il serait d'ailleurs sans doute précieux de pouvoir mettre à l'épreuve les travaux d'autres orientations psychanalytiques, qui sont consacrés à ces groupes et au travail de groupe plus généralement, afin d'apprécier les écarts, les différences également sur ce registre de l'éthique, mais peut-être aussi les points de convergence au-delà de références et d'un vocabulaire théorique différents.

Quoi qu'il en soit, l'enseignement de Lacan dans son séminaire démontre comment il prend en compte dans son discours le groupe auquel il s'adresse... en tant qu'analysant dit-il, puisque c'est lui qui parle à d'autres qui se taisent. C'est-à-dire dans son effort constant pour mettre en place d'agent du discours l'objet petit a, cause du désir. C'est cette position qu'il s'agit de tenir dans ces groupes, de mettre en place l'objet petit a comme agent du discours, de celui et de ceux qui y prennent la parole.

Ces quelques lignes ne sont que préliminaires à un travail qui là s'engage sur ces questions, et vos retours, vos remarques, objections, précisions, compléments, ajouts, permettront sûrement de le poursuivre... A vous entendre, demain...

³ Dans le Dictionnaire de la psychanalyse (p.327) : « le discours psychanalytique est celui qui interroge et met au travail les autres discours »